

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-REARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni l'auditorium de la Villa Bedat, Rue de l'intendant d'Etigny, à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 27 octobre 2023,

Secrétaire de séance : Marie-Lyse BISTUE

Etaient présents 42 titulaires, 1 suppléant, 11 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : André BERNOS, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Philippe VIGNEAU, Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Christine CABON, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU-CARRÈRE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Eric BERGEZ suppléant de Dany BARRAUD

Pouvoirs : Bernard AURISSET à André BERNOS, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ, Chantal LECOMTE à Sami BOURI, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE, Jean-Paul PORTESSÉNY à André LABARTHE,

Absents : Jean-Claude COSTE, Jean-François CAZAUX, David MIRANDE, Jacques CAZAURANG, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean-Michel IDOÏPE, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Frédéric LOUSTAU, Nathalie PASTOR, Muriel BIOT, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 231102-19-DIV

DECISIONS DU PRESIDENT : INFORMATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 juillet 2020 portant délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Considérant que Monsieur le Président est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire des décisions prises en vertu des articles susvisés,

Il est indiqué que le Président a pris les décisions suivantes :

❖ **Au titre de la délégation n° 5 relative aux marchés et accords-cadres**

Date	Type d'acte	Décision	Montant
27/09/2023	Marché Public N°2023-05	<p>RENOVATION DU SYSTEME DE CHAUFFAGE DU SIEGE DE LA CCHB</p> <p>Lot 01 : Chauffage-Rafrachissement <u>Attributaire</u> : SPIE</p> <p>Lot 02 : Electricité <u>Attributaire</u> : INEO</p> <p>Lot 03 : Platerie Peinture Menuiserie intérieures <u>Attributaire</u> : BORDATTO</p>	<p>247 340, 65 € HT</p> <p>18 992.37 € HT</p> <p>61 715,00 € HT</p>
19/09/2023	Marché Public N°2023-13	<p>INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME</p> <p><u>Attributaire</u> : CONSEIL ET FORMATION EN DROIT DES SOLS</p>	<p>Maximum sur 15 mois</p> <p>50 000.00 € HT</p>
06/10/2023	Marché Public N°2023-14	<p>ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE</p> <p>Lot 01 : Signalisation Horizontale <u>Attributaire</u> : SUD-OUEST SIGNALISATION</p> <p>Lot 02 : Signalisation Verticale <u>Attributaire</u> : SUD-OUEST SIGNALISATION</p>	<p>Maximum sur 3 ans</p> <p>20 000.00 € HT</p> <p>40 000.00 € HT</p>
20/09/2023	Commande	<p>CRECHE ILOT MOMES</p> <p>Changement 8 volets roulants <u>Attributaire</u> : RODRIGUEZ</p>	<p>6 145.73 € TTC</p>

20/10/2023	Commande	VILLA BEDAT Reprise étanchéité toiture <u>Attributaire</u> : EOCCZ	6 170.40€ TTC
20/10/2023	Commande	MAISON POUR TOUS Réfection sol souple bureaux ALSH <u>Attributaire</u> : NAYA	8 303.38 € € TTC

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire,

- **PREND ACTE** du présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 21 septembre 2023
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

Signé M-L B

Signé BU

Marie-Lyse BISTUE

Bernard UTHURRY